12 fév 2015 -14:43

Appartient à Conseil des ministres du 13 février 2015

Participation de la Défense à l'opération ATALANTA 2015

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé la contribution belge à l'opération ATALANTA de l'Union européenne en 2015, visant à lutter contre les actes de piraterie dans le golfe d'Aden et au large des côtes de la Somalie.

Deux officiers d'état-major seront déployés pendant environ quatre mois, à partir de la fin janvier jusqu'à la fin mai 2015, au sein du *Force Headquarters* à bord du navire de commandement néerlandais JOHAN DE WITT. Un officier d'état-major sera en outre affecté pour toute l'année 2015 au sein de l'*Operational Headquarters*, situé à Northwood en Angleterre.

Les deux militaires belges engagés à bord du navire se verront octroyer la sous-position *engagement opérationnel, engagement d'observation* (AR 03 – coefficient 2). Le militaire belge mis en fonction à l'*Operational Headquarters* se verra octroyer la sous-position *engagement opérationnel, engagement en dehors de la zone d'engagement* (AR 03 – coefficient 2).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
http://www.vandeput.belgium.be

© 2020 - news.belgium.be